

Voyages voyages

Visites et découvertes en groupe



saint-nazaire
RENVERSANTE®



LA NATURE

Indéniablement, Saint-Nazaire est une ville verte, à la faveur de ses nombreux parcs et jardins et surtout grâce à la Brière, 2^e plus grand marais de France. Prêts pour un grand bol d'air ?

Saint-Nazaire is a green city with public gardens and parks. But also one of France's most important wetlands: la Brière. Unmissable!



LA VILLE

Les pieds dans l'océan, Saint-Nazaire est aujourd'hui une destination en vogue : son centre-ville commerçant, ses restaurants et bars branchés place du Commando, ses lieux culturels réputés, ses peintures murales et installations artistiques colorées partout en ville...

Saint-Nazaire, where the Loire meets the Atlantic, is a trendy destination: the city center with shops, nice and new restaurants, gorgeous cultural places...



LE PORT

Le port, dès sa création au 19^e siècle, concentre des activités urbaines, industrielles, maritimes. Désormais, le port de Saint-Nazaire propose une offre touristique et culturelle authentique et originale.

The port, the very reason for Saint-Nazaire's existence, recalls the town's exceptional history especially with the submarine base built during the second world war. Now, around the docks, visitors can make the most of several unique, powerful tourist and cultural sights.



LA MER

Saint-Nazaire, c'est un littoral de toute beauté : 20 plages et criques, des falaises, un chemin côtier de plusieurs kilomètres et une magnifique promenade le long du front de mer.

Saint-Nazaire includes an extraordinarily beautiful stretch of coastline. It features beaches and coves, several kilometres of coastal path and a truly magnificent seafront promenade.



LE PATRIMOINE

Ville portuaire au développement fulgurant à partir du 19^e siècle, frappée par la 2^e Guerre mondiale, Saint-Nazaire offre des patrimoines modernes témoins de son destin singulier. Elle est labellisée Ville d'Art et d'Histoire.

Born in the 19th century, Saint-Nazaire grew at a staggering rate of knots between two world wars. Delving into the port's history greatly helps understand its heritage...

Êtes-vous prêts à changer de point de vue ?

Stunning Saint-Nazaire

Visiter Saint-Nazaire, c'est entreprendre un voyage inattendu, c'est explorer un territoire aux mille facettes qui se complètent sans jamais s'opposer :

urbain et balnéaire,
XXL et intimiste,
historique et innovant,
industriel et bucolique...

Visiter Saint-Nazaire, c'est vivre des expériences qui ne se vivent nulle part ailleurs.

Le choix est multiple et surprenant. Selon vos envies, nous vous invitons à découvrir l'univers des paquebots transatlantiques de légende ;

À pénétrer au cœur d'entreprises industrielles connues dans le monde entier ;

À explorer le premier sous-marin français à avoir plongé sous la banquise ;

À visiter le seul site en France dédié à l'éolien en mer ;

À vous oxygéner dans le calme des vastes marais de Brière...

Saint-Nazaire vous attend, ouverte, insoupçonnée, renversante. Saint-Nazaire mérite un voyage, des voyages, une visite, des visites. Alors, êtes-vous prêts à vous laisser surprendre ?

Saint-Nazaire is a city of surprising contrasts. Boasting an exceptional industrial past and present but also lovely beaches and coves, unique tours and visits but also the infinite calm of the Brière marshes, Saint-Nazaire is truly stunning. Ready to be bowled over ?

Sommaire Summary

Les sites de visite Visits

Sous-marin Espadon p.4
Submarine Espadon

EOL Centre éolien p.5
Visitor centre about offshore wind energy

Escal'Atlantic p.6
Escal'Atlantic

Écomusée de Saint-Nazaire p.7
Heritage Museum Ecomusée

Les visites industrielles Industry tours

Chantiers de l'Atlantique p.8
Shipyard

Grand Port Maritime p.8
Harbour terminals

Airbus Atlantic p.9
Airbus factory

Découvrir Saint-Nazaire Discover Saint-Nazaire

Discover Saint-Nazaire

Découvrir la Brière Discover La Brière

Discover La Brière

Les croisières découvertes Discovery cruises

Discovery cruises

Nos suggestions de journées Day trips

Day trips

Tourisme d'affaires Corporate events

p.18

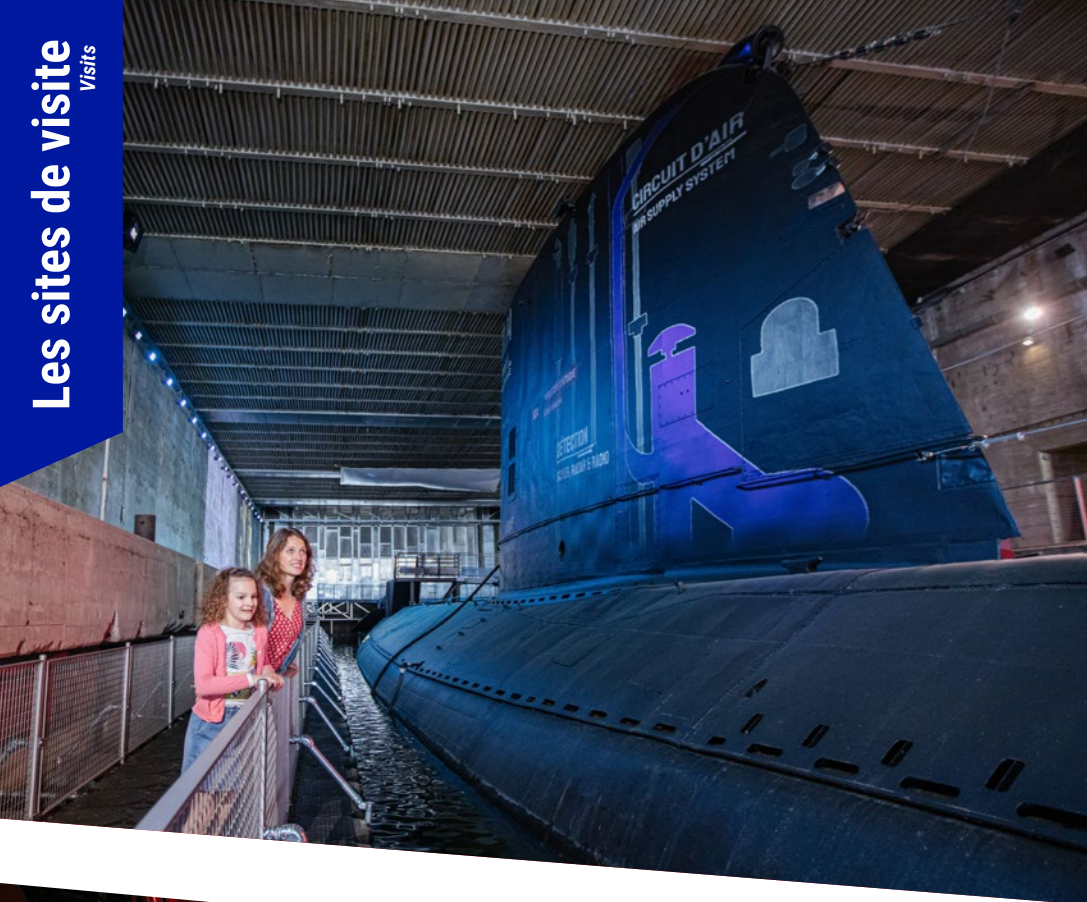
Comités d'entreprises Works council

p.19

Informations pratiques et services Practical information

p.20

Practical information



1964 : mission secrète vers le pôle Nord

L'Espadon est le 1^{er} sous-marin de la Marine nationale française à plonger sous la banquise. Les 65 hommes à bord expérimentent les conditions polaires. Machines, central opérations, espaces des officiers, salle des torpilles, tous les membres d'équipage sont à leur poste. À votre tour, descendez à l'intérieur du sous-marin pour un voyage sonore et immersif au plus près des sous-marinières. L'Espadon est le seul sous-marin présenté à flot en France.

1964: mission under the ice! The Espadon was the first French submarine to dive under the ice field. All the members of the crew were in position. Now it's your turn to go down into this steel giant to experience all the sound effects of life underwater, just like a submariner. • Audioguided tour, 45 minutes. Please, book a time slot.

📍 Écluse fortifiée, av. de la Forme Écluse, Saint-Nazaire.



🕒 env. 45 min
Parcours audioguidé
adapté adulte et enfant

📌 adulte - adult : 9 €
4-17 ans - from 4 to 17 years old : 5,50 €

🗣️ FR DE IT RU PT
EN ES NL PL 🛍️ boutique
shop - p.22

Comment réserver ? How to book? p.20

QUALITÉ TOURISME
Prix par personne TTC/Price per person, tax included
Tarifs groupes à partir de 20 personnes payantes.
Visite offerte pour 1 chauffeur et 1 accompagnateur par autocar.
Group rate for a minimum of 20 paying persons.
Visit free for 1 coach driver and 1 accompanying person per coach.



La grande aventure de l'éolien en mer

EOL Centre éolien est le tout premier site de visite entièrement dédié à la grande aventure de l'éolien en mer. Vivez un voyage à travers l'histoire passionnante de l'énergie, des premiers moulins à vent aux éoliennes du 21^e siècle. Un parcours interactif unique en France pour tout comprendre des enjeux liés à la transition énergétique et à la production d'électricité en mer.

EOL is the first visitor centre in France which deals directly with offshore wind energy and the technological, economic and environmental aspects of offshore wind farms. Self-guided tour, approx. 45 minutes.

📍 Écluse fortifiée, av. de la Forme Écluse, Saint-Nazaire.

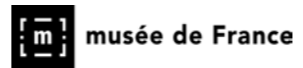


Les + pour les groupes !

- ✓ accueil personnalisé
- ✓ consignes
- ✓ parking autocar gratuit



ESCAL' ATLANTIC



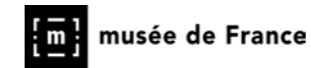
Le musée immersif des paquebots de légende

Escal'Atlantic vous emporte pour une traversée transatlantique mémorable. Dans les pas des passagers d'hier, explorez les ponts, les coursives, les cabines, les salons... Et découvrez des objets authentiques, véritables trésors de paquebots comme *Normandie* (1935) ou *France* (1962). Un parcours immersif, une expérience inoubliable.

A fascinating journey into the world of ocean liners awaits you at Escal'Atlantic. Walk in the footsteps of yesterday's travellers, explore the interiors of a liner, and see beautiful collections from legendary French liners. A unique visitor's experience! Self-guided tour, approx. 1 ½ hours.

Base sous-marine, 16 bd de la Légion d'Honneur, Saint-Nazaire.

éco musée



Rendez-vous avec l'histoire

Entre estuaire de la Loire et océan Atlantique, Saint-Nazaire a connu un développement fulgurant autour de son port. Avec les collections de l'Écomusée, maquettes, objets, films et photos d'archives, vous voyagez dans l'histoire de cette ville, construite deux fois en un siècle. L'innovation industrielle est une constante depuis la fin du 19^e siècle. Construction navale et aéronautique ont eu un destin commun dans les années 1920 : découvrez cette grande aventure au cœur du musée.

The heritage museum Ecomusée deals with the industrial and maritime history of Saint-Nazaire. It is an invitation to travel through time, to discover how the city's privileged location between the Loire River and the Atlantic Ocean has shaped its destiny. Collections, documents and scale models bear witness to the city's extraordinary history. Self-guided tour, approx. 45 minutes.

15 avenue de Saint-Hubert, Saint-Nazaire.



NOTRE CONSEIL

Visite guidée spéciale groupes

L'aventure des paquebots,
« les Essentiels »

1 h 30 1 € 50/personne

Supplément par personne, maximum 30 personnes par groupe, hors juillet & août
Additional charge per person, maximum capacity: 30 persons.
Guided tour available in French. Tours in foreign languages on request. Except in July and August



env. 1 h 30
visite libre

adulte - adult : 11 € 50
4-17 ans - from 4 to 17 years old : 7 €

FR DE EN ES boutique / bar shop - p.22

Comment réserver ? *How to book?* p.20

Prix par personne TTC/Price per person, tax included
Tarifs groupes à partir de 20 personnes payantes.
Visite offerte pour 1 chauffeur et 1 accompagnateur par autocar.
Group rate for a minimum of 20 paying persons.
Visit free for 1 coach driver and 1 accompanying person per coach.

env. 45 min
visite libre FR DE EN ES

adulte - adult : 5 €
4-17 ans - from 4 to 17 years old : 3 €

rez-de-chaussée accessible
ground floor accessible only

Comment réserver ? *How to book?* p.20

Prix par personne TTC/Price per person, tax included
Tarifs groupes à partir de 20 personnes payantes.
Visite offerte pour 1 chauffeur et 1 accompagnateur par autocar.
Group rate for a minimum of 20 paying persons.
Visit free for 1 coach driver and 1 accompanying person per coach.



NOUVEAU

Des premiers hydravions à l'aventure Airbus, une nouvelle section du musée raconte cette épopée.
New exhibition



POUR TOUTES
NOS VISITES
INDUSTRIELLES



VISITE AVEC GUIDE AGRÉÉ
Certified tour guides



BUS OBLIGATOIRE
voir/see p.21



COMMENT VISITER ?
How to book? p.21

Prix par personne TTC
Price per person, tax included

Tarifs HORS transport à partir
de 20 personnes payantes.
Visite offerte pour 1 chauffeur
et 1 accompagnateur par autocar.
Rate for each visit without transport,
from 20 paying persons.
Free visit for 1 coach driver
and 1 accompanying person per coach.

Chantiers de l'Atlantique

Au plus proche de la construction navale

La visite guidée des chantiers navals vous plonge au cœur d'une aventure industrielle rare révélant des savoir-faire d'exception : technologies de pointe et transition énergétique. Vous découvrez les cales d'assemblage, au plus proche de la construction des navires. Une visite fascinante et spectaculaire.

To visit the shipyard is to gain entrance to a "city within the city". See the workshops and docks while high above you towers Europe's most powerful gantry crane. The liners and cruise ships which have been built here over the years are among the most famous ever launched. Departure by bus from the submarine base. Guided tours, 1 ½ or 2 hours.

📍 Départ : base sous-marine, Saint-Nazaire

| | | |
|---|---|--|
| 🕒 env. 1 h 30 ou 2 h visite guidée | 🇪🇺 adulte 1 h 30 13 € | 4-17 ans from 4 to 17 years old 7 € 50 |
| 👤 À partir de 4 ans From 4 years old | 2 h 14 € | 8 € 50 |
| 🗣️ Visite audio-commentée en 8 langues EN DE IT RU traduction PT ES NL PL partielle | 👥 Nombre maximal de personnes pour cette visite : 50 | |

Circuit avec votre autocar (ou location sur demande) incluant des points d'arrêt.



Grand Port Maritime

Porte ouverte sur le monde

Des bassins, écluses et installations portuaires du 19^e siècle aux installations géantes d'aujourd'hui, découvrez l'organisation du premier port de la façade atlantique française. Véhicules, céréales, éoliennes de demain... transitent par ses terminaux. Les noms des navires vous feront voyager autour du monde.

Nantes Saint-Nazaire Port is the leading port on France's Atlantic seaboard. The transit of all kinds of goods and freight through its terminals, links the region of Saint-Nazaire to the world. Departure by bus from the submarine base. Guided tours, 2 hours. Commentary in French.

📍 Départ : base sous-marine, Saint-Nazaire

| | |
|--|--|
| 🕒 2 h visite guidée | 🇪🇺 adulte - adult : 14 € 4-17 ans - from 4 to 17 years old : 8 € 50 |
| 👤 À partir de 4 ans From 4 years old | 🗣️ FR |
| 👥 Nombre maximal de personnes pour cette visite : 50 | |

Circuit avec votre autocar (ou location sur demande) incluant des points d'arrêt.



Airbus Atlantic

Au cœur de la construction des avions

Dans les immenses ateliers d'assemblage, vous assistez à la naissance de tous les avions Airbus : A320, A330, A350... À quelques pas seulement des cockpits et des fuselages, vous serez surpris par la précision des gestes des compagnons. Après cette visite, vous ne prendrez plus l'avion comme avant !

See a whole new side of planes during the guided tour of the Airbus factory. You have the privilege of walking through the vast workshops where fuselage sections of all the different Airbus planes are being assembled and equipped. Departure by bus from the submarine base. Guided tours, 2 hours.

📍 Départ : base sous-marine, Saint-Nazaire

| | |
|--|--|
| 🕒 2 h visite guidée | 🇪🇺 adulte - adult : 14 € 7-17 ans - from 7 to 17 years old : 8 € 50 |
| 👤 À partir de 7 ans From 7 years old | 🗣️ FR EN |
| 👥 Nombre maximal de personnes pour cette visite : 35 | |

Circuit avec votre autocar (ou location sur demande) incluant des points d'arrêt.





La base sous-marine, histoire d'une reconquête

Visite guidée

Hier forteresse défensive de l'armée allemande abritant ses sous-marins, la base sous-marine est aujourd'hui un lieu d'activités culturelles et touristiques. Découvrez à travers ce patrimoine du 20^e siècle, le destin particulier de Saint-Nazaire. Vous allez percer les mystères de cet impressionnant monument au cœur de la ville.

*The guided tours of Saint-Nazaire are only available in French.
Tours in foreign languages on request.*

 R.-V. : devant l'Office de Tourisme, base sous-marine

Un tour de Saint-Nazaire en 90 minutes

Visite guidée

Cette promenade guidée à travers la ville vous invite à percevoir les nuances et les évolutions d'une cité littorale et portuaire, pour saisir Saint-Nazaire au-delà des idées reçues. La visite passe notamment par le quartier de l'ancienne gare, l'Avenue de la République pour comprendre l'architecture des années 1950, le quartier de La Havane avec ses villas Belle Époque... avant d'arriver sur le front de mer.

*The guided tours of Saint-Nazaire are only available in French.
Tours in foreign languages on request.*

 R.-V. : devant l'Office de Tourisme, base sous-marine



 1 h 10
Visite guidée  FR

 adulte - adult : 6 €
4-17 ans - from 4 to 17 years old : 3 €

 Circuit à pied
Guided tours, commentary in French

Nombre maximal de personnes pour cette visite : 25

Comment réserver ? *How to book?* p.20

Prix par personne TTC/Price per person, tax included

Tarifs groupes à partir de 20 personnes payantes. Visite offerte pour 1 chauffeur et 1 accompagnateur par autocar. Maximum 25 pers./groupe.
Group rate for a minimum of 20 paying persons. Visit free for 1 coach driver and 1 accompanying person per coach. Maximum 25 pers./group.

 1 h 30
visite guidée  FR

 adulte - adult : 6 €
4-17 ans - from 4 to 17 years old : 3 €

 Parcours à pied - Environ 2 km
Guided tours, commentary in French

Nombre maximal de personnes pour cette visite : 25

Comment réserver ? *How to book?* p.20

Prix par personne TTC/Price per person, tax included

Tarifs groupes à partir de 20 personnes payantes. Visite offerte pour 1 chauffeur et 1 accompagnateur par autocar. Maximum 25 pers./groupe.
Group rate for a minimum of 20 paying persons. Visit free for 1 coach driver and 1 accompanying person per coach. Maximum 25 pers./group.





Une immersion en Brière ?



Et si vous changiez complètement d'univers à quelques encablures de Saint-Nazaire ? Le Parc naturel régional de Brière, 2^{ème} plus grand marais de France, est un territoire d'exception où se mêlent la terre, l'eau, le bruissement des roseaux, le vol des hérons... Une expérience nature mémorable !

Nos propositions de visites et de découvertes :

✔ Le Port de Rozé, Saint-André des Eaux

Un belvédère de 24 m de haut pour un panorama exceptionnel sur la Brière (en accès libre tout l'année).

✔ Une promenade commentée en chaland

La traditionnelle barque à fond plat, au cœur d'une nature d'exception. Depuis le port de la Chaussée Neuve

✔ Une balade commentée en calèche (30 min)

Idéale pour découvrir le marais et les paysages de Brière, ses chaumières, sa faune et sa flore. Depuis le port de la Chaussée Neuve

The Brière, France's second biggest marsh area, is only a few km from Saint-Nazaire's city centre, yet it feels like a different world. Explore it in a traditional flat boat or a horse-drawn carriage.



balades commentées
chaland : 45 min
ou calèche : 45 min

à partir de 13 ans - from 13 years old : 10 € par visite
4-12 ans - from 4 to 12 years old : 7 € par visite

d'avril à octobre
from April to October

Comment réserver ? How to book? p.20

Prix par personne TTC/Price per person, tax included

Tarifs groupes à partir de 20 personnes payantes. Visite offerte pour 1 chauffeur.
Group rate for a minimum of 20 paying persons. Visit free for 1 coach driver.

Les croisières découvertes



Au départ de Saint-Nazaire, en journée, en soirée ou en nocturne, les croisières commentées offrent un point de vue imprenable sur la ville et son littoral. Une occasion rare de contempler depuis la mer : plages, falaises, chantiers navals... et de naviguer au cœur du 1^{er} parc éolien en France. Un voyage inattendu entre estuaire et océan !

4 formules :

- En mer avec Éole - en journée
- Saint-Nazaire sur Mer - en journée
- Accords maritimes - croisière musicale - en soirée
- La Route des Phares - croisière nocturne

Different cruises are on offer during the summer along Saint-Nazaire's coastline. Guided cruises, 1 ½ or 2 hours. Commentaries in French.

R.-V. : Angle Quai de Kribi et av. de Saint-Hubert



croisières commentées
1 h 30 2 h 3 h

FR

De juin à septembre
from June to September
Calendrier disponible sur saint-nazaire-tourisme.com
schedule available on the website

adulte - adult : 24 €
4-17 ans - from 4 to 17 years old : 13 €

adulte - adult : 31 €
4-17 ans - from 4 to 17 years old : 16 €

Privatisation possible

Comment réserver ? How to book? p.20

Prix par personne TTC/Price per person, tax included

Tarifs groupes à partir de 20 personnes payantes. Visite offerte pour 1 chauffeur et 1 accompagnateur par autocar.
Group rate for a minimum of 20 paying persons. Visit free for 1 coach driver and 1 accompanying person per coach.

La consommation d'alcool est dangereuse pour la santé. À consommer avec modération





Ici naissent les paquebots de légende

Ocean liners made in Saint-Nazaire

10 h 00 Chantiers de l'Atlantique - p.8

Une visite guidée (1h30) au cœur de la construction navale

Guided tour of the shipyard, 1 ½ hours

12 h 15 Déjeuner - Lunch

14 h 30 Escal'Atlantic - p.6

Le musée immersif des paquebots de légende

OPTION VISITE GUIDÉE : « LES ESSENTIELS »
Supplément de 1€50/pers., maximum 30 pers./groupe, hors juillet & août.
Guided tour of Escal'Atlantic available in French. Tours in foreign languages on request. Except in July and August.

16 h 30 Écomusée - p.7

Rendez-vous avec l'histoire

The heritage museum Ecomusée

17 h 15 Fin des prestations

End of programme

Du 8 février au 31 décembre 2025
From 8th February to 31st December 2025

| À partir de | Adulte Adult | Junior Child | |
|-------------|-----------------|-----------------|-----------|
| | | 4-12 ans | 13-17 ans |
| | 51 € 50 | 28 € 50 | 41 € 50 |

Prix par personne TTC / Price per person, tax included

À partir de 20 personnes payantes. Journée gratuite pour 1 chauffeur et visites offertes pour 1 accompagnateur par autocar. Horaires des visites donnés à titre indicatif. Maximum 50 pers/groupe. Conditions de réservation particulières, voir p.21. Le prix comprend : les visites et le déjeuner. Le prix ne comprend pas : le transport en autocar, les extras payables sur place (visite supplémentaire prise le jour même, complément de prestation non compris dans le déjeuner de la journée réservée) et les dépenses personnelles diverses. Frais de dossier : 25 € pour les journées incluant une location d'autocar / 50 € pour les journées incluant un déjeuner

Group rate for 20 paying persons minimum. Free day trip for 1 coach driver and free visits for 1 accompanying person per coach. Visit hours given as an example. Maximum 50 pers/group. See special booking conditions p.21. Prices include: visits and lunch. Prices do not include: transport by coach, extras not included in the day trip and personal expenses. Admin fees: 25€ for day packages including coach rental / 50€ for day packages including lunch.

PRIX
PACKAGE
PACKAGE
RATE



BUS OBLIGATOIRE
voir/see p.21



RÉSERVATION
reservation

Autour du port

Around the harbour



10 h 00 Escal'Atlantic - p.6

Le musée immersif des paquebots de légende

OPTION VISITE GUIDÉE : « LES ESSENTIELS »
Supplément de 1€50/pers., maximum 30 pers./groupe, hors juillet & août.
Guided tour of Escal'Atlantic available in French. Tours in foreign languages on request. Except in July and August.

12 h 00 Déjeuner - Lunch

14 h 15 Sous-marin Espadon - p.4

1964 : mission sous la banquise

Submarine Espadon

15 h 15 EOL Centre Éolien - p.5

La grande aventure de l'éolien en mer

Visitor centre about offshore wind energy

16 h 00 Fin des prestations

End of programme

Pour ce programme, autocar non nécessaire

Du 8 février au 31 décembre 2025
From 8th February to 31st December 2025

| À partir de | Adulte Adult | Junior Child | |
|-------------|-----------------|-----------------|-----------|
| | | 4-12 ans | 13-17 ans |
| | 49€ | 26€ 50 | 39€ 50 |

Prix par personne TTC / Price per person, tax included

À partir de 20 personnes payantes. Journée gratuite pour 1 chauffeur et visites offertes pour 1 accompagnateur par autocar. Horaires des visites donnés à titre indicatif. Le prix comprend : les visites et le déjeuner. Le prix ne comprend pas : le transport en autocar, les extras payables sur place (visite supplémentaire prise le jour même, complément de prestation non compris dans le déjeuner de la journée réservée) et les dépenses personnelles diverses. Frais de dossier : 25 € pour les journées incluant une location d'autocar / 50 € pour les journées incluant un déjeuner

Group rate for 20 paying persons minimum. Free day trip for 1 coach driver and free visits for 1 accompanying person per coach. Visit hours given as an example. Prices include: visits and lunch. Prices do not include: transport by coach, extras not included in the day trip and personal expenses. Admin fees: 25€ for day packages including coach rental / 50€ for day packages including lunch.

PRIX
PACKAGE
PACKAGE
RATE



RÉSERVATION
reservation





Entre océan et Brière

From the ocean to the Brière marshes

10 h 00 **Escal'Atlantic** - p.6

Le musée immersif des paquebots de légende

OPTION VISITE GUIDÉE : « LES ESSENTIELS »
Supplément de 1€50/pers., maximum 30 pers./groupe, hors juillet & août.
Guided tour of Escal'Atlantic available in French. Tours in foreign languages on request. Except in July and August.

13 h 00 **Déjeuner dans une auberge briéronne**
Lunch

15 h 30 **Découverte du marais de Brière en calèche ou en chaland** - p.12

Tour in a horse-drawn carriage

16 h 30 **Fin des prestations**
End of programme

D'avril à octobre
From April to October

| À partir de | Adulte Adult | Junior Child | |
|-------------|-----------------|-----------------|-----------|
| | | 4-12 ans | 13-17 ans |
| À partir de | 48€50 | 28€ | 44€ |

Prix par personne TTC / Price per person, tax included

À partir de 20 personnes payantes. Journée gratuite pour 1 chauffeur et visites offertes pour 1 accompagnateur par autocar. Horaires des visites donnés à titre indicatif. Maximum 50 pers./groupe. Conditions de réservation particulières, voir p.21. Le prix comprend : les visites et le déjeuner. Le prix ne comprend pas : le transport en autocar, les extras payables sur place (visite supplémentaire prise le jour même, complément de prestation non compris dans le déjeuner de la journée réservée) et les dépenses personnelles diverses.
Frais de dossier : 25 € pour les journées incluant une location d'autocar / 50 € pour les journées incluant un déjeuner

Group rate for 20 paying persons minimum. Free day trip for 1 coach driver and free visits for 1 accompanying person per coach. Visit hours given as an example. Maximum 50 pers./group. See special booking conditions p.21. Prices include: visits and lunch. Prices do not include: transport by coach, extras not included in the day trip and personal expenses. Admin fees: 25€ for day packages including coach rental / 50€ for day packages including lunch.



Bus OBLIGATOIRE
voir/see p.21



RÉSERVATION
reservation

Géants des airs, géants des mers

Giants of the air, giants of the sea

10 h 00 **Chantiers de l'Atlantique** - p. 8

Une visite guidée (2 h) au cœur de la construction navale
Guided tour of the shipyard

12 h 15 **Déjeuner** - Lunch

14 h 30 **Airbus Atlantic** - p. 9

Visite guidée exclusive (2 h) - 35 personnes max
Guided tour of the Airbus factory.

16 h 30 **Fin des prestations**
End of programme

Du 8 février au 31 décembre 2025
From 8th February to 31st December 2025

| À partir de | Adulte Adult | Junior Child | |
|-------------|-----------------|-----------------|-----------|
| | | 7-12 ans | 13-17 ans |
| À partir de | 55€ | 31€ | 44€ |

Prix par personne TTC / Price per person, tax included

À partir de 20 personnes payantes. Journée gratuite pour 1 chauffeur et visites offertes pour 1 accompagnateur par autocar. Horaires des visites donnés à titre indicatif. Maximum 50 pers./groupe. Conditions de réservation particulières, voir p.21. Le prix comprend : les visites et le déjeuner. Le prix ne comprend pas : le transport en autocar, les extras payables sur place (visite supplémentaire prise le jour même, complément de prestation non compris dans le déjeuner de la journée réservée) et les dépenses personnelles diverses.
Frais de dossier : 25 € pour les journées incluant une location d'autocar / 50 € pour les journées incluant un déjeuner

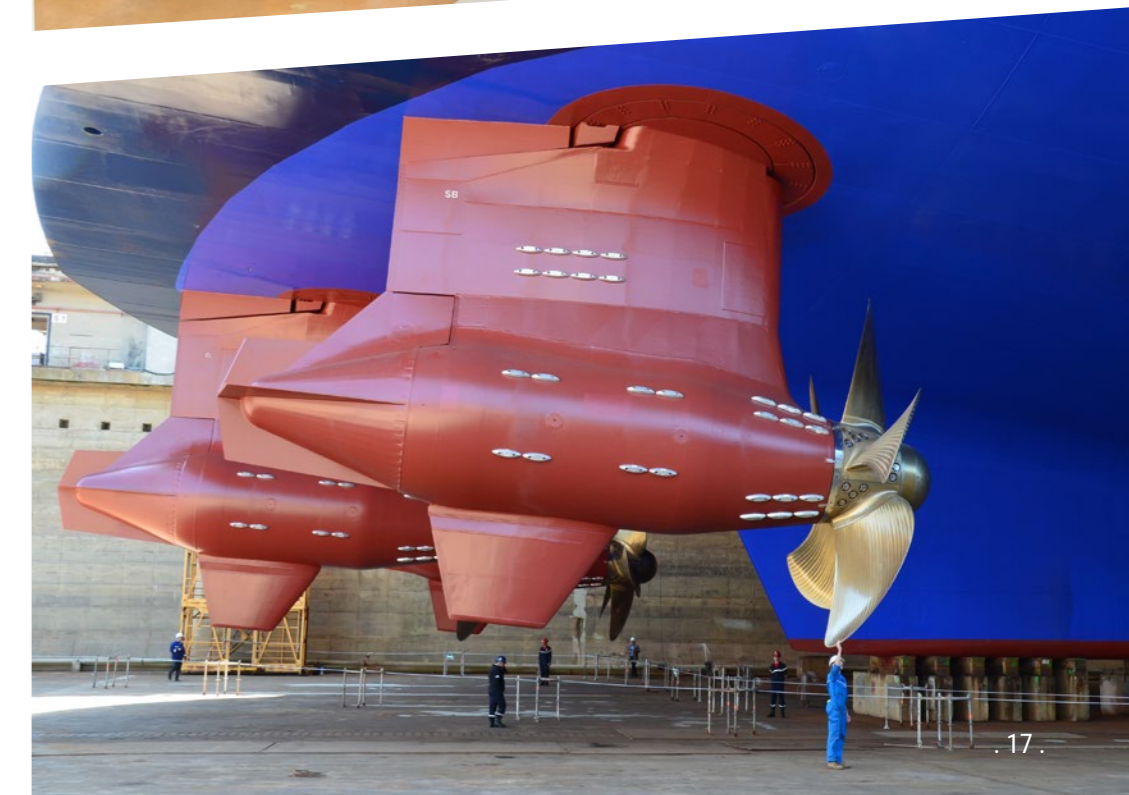
Group rate for 20 paying persons minimum. Free day trip for 1 coach driver and free visits for 1 accompanying person per coach. Visit hours given as an example. Maximum 50 pers./group. See special booking conditions p.21. Prices include: visits and lunch. Prices do not include: transport by coach, extras not included in the day trip and personal expenses. Admin fees: 25€ for day packages including coach rental / 50€ for day packages including lunch.



Bus OBLIGATOIRE
voir/see p.21



RÉSERVATION
reservation





Tourisme d'affaires

**Vous organisez un séminaire ? Une soirée de gala ? Un congrès ?
Choisissez Saint-Nazaire, une destination renversante !**

- ✓ **Créez la surprise en offrant des espaces de réception uniques et singuliers.**
Notre coup de cœur ? Une soirée transatlantique à bord d'Escal'Atlantic.
- ✓ **Modulez de multiples espaces tendance à votre convenance.**
Notre sélection ? Une réunion inspirante en direct du salon du port.
- ✓ **Ajoutez des activités insolites ou des visites atypiques.**
Notre conseil ? Visitez les Chantiers de l'Atlantique et découvrez de très près la construction navale.
- ✓ **Comptez sur des partenaires exigeants et experts du territoire.**
Nos références ? Un réseau important de professionnels locaux.
- ✓ **Avec des prestations de haute qualité !**

Des évènements clé en main de 15 à 300 personnes

Ils nous ont fait confiance : Manpower, La Poste, RTE France, Edeis, groupe BPCE, Decathlon, IUT Saint-Nazaire - Université de Nantes, GIST, ville de Saint-Nazaire, Chantiers de l'Atlantique...



Notre brochure
dédiée à découvrir



**Prêt à (vous laisser) surprendre ?
Alors organisons ensemble
votre prochain évènement renversant !**



Contactez Soazig
au +33 (0)6 84 80 95 40
ou par mail à
event@saint-nazaire-tourisme.com

We provide customized service and turnkey products in a large range of events, from seminars and professional meetings to gala evenings in the unique setting of Escal'Atlantic.

Comités d'entreprises

**Vous avez envie de faire plaisir à vos équipes ?
Proposez à vos salariés ou adhérents et leurs familles de découvrir
les visites de Saint-Nazaire à tarif préférentiel.**

2 méthodes au choix :

avec un CODE PROMO
créé spécifiquement pour votre structure

- ✓ Vos salariés et adhérents utilisent le code en toute autonomie depuis notre site web.
- ✓ Ils bénéficient d'un tarif préférentiel sur l'ensemble des visites et la totalité de leur commande.
- ✓ Vous n'avez aucune gestion comptable (pas de refacturation).

avec notre BILLETTERIE en ligne
facile, simple et intuitive

- ✓ Vous éditez les billets à la demande de vos salariés et adhérents, sans minimum de commande et sans avance de trésorerie.
- ✓ Ils bénéficient d'une réduction de 1€ sur les tarifs publics adultes sur l'ensemble des visites.
- ✓ Votre gestion comptable est simplifiée, vous recevez uniquement 3 factures par an.

Et pour tous :

- ✓ 1 accès direct aux visites sans passer par la billetterie.
- ✓ 1 kit de communication vous est remis gratuitement. Il permet d'informer vos équipes et d'actualiser vos supports d'informations (site web, brochures, affiches, visuels...).

**Vous hésitez encore ? Participez à notre journée Éductour
pour découvrir l'ensemble de nos visites gratuitement.**

**Vous souhaitez récupérer votre code promo
ou créer votre compte de billetterie en ligne ?**



Contactez Virginie
au +33 (0)2 28 54 09 30
ou par mail à
commercial@saint-nazaire-tourisme.com



Informations pratiques

Practical information



Comment nous joindre ou réserver ? / Contact

Besoin d'un conseil ou d'effectuer une réservation ? Contacter notre Agence de Voyages. Toute notre équipe est disponible pour vous conseiller et vous accompagner dans vos réservations.

Do you need some advice, or would you like to book a tour? Please get in touch with our group service.

+33 (0)2 28 54 08 09

resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com

Comment venir ? / Access



Base sous-marine
16 Boulevard de la légion d'honneur
44600 Saint- Nazaire

Le bureau pour l'Accueil des Groupes est dans l'alvéole 8

Accueil sur site / Your arrival

Le jour de votre visite nous vous attendons à l'**ACCUEIL GROUPES** dans la base sous-marine, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00.

On the day of your visit, please meet us at the group reception desk inside the submarine base, from 9am to 12.30pm, and from 2pm to 5.30pm.

Uniquement en cas de retard le jour de votre visite, contactez le +33 (0)2 40 22 73 27

If your group is late on the day of the planned visit, please ring +33 (0)240 22 73 27



Les sites de visite / Visits

- ① **Escal'Atlantic** // p.6
Escal'Atlantic
- ② **Écomusée de Saint-Nazaire** // p.7
Heritage Museum Ecomusée
- ③ **Sous-marin Espadon** // p.4
Submarine Espadon
- ④ **EOL Centre éolien** // p.5
Visitor centre about offshore wind energy

Les visites industrielles / Industry tours

- ⑤ **Chantiers de l'Atlantique** // p.8
Shipyards
- ⑥ **Grand Port Maritime** // p.8
Harbour terminals
- ⑦ **Airbus Atlantic** // p.9
Airbus factory

Autres visites / Seasonal tours

- ⑧ **Visites guidées de Saint-Nazaire** // p.10
Guided tours of Saint-Nazaire
- ⑨ **Croisières découvertes** // p.13
Two-hours cruises
- ⑩ **Balades en chaland et en calèche** // p.12
The Brière

Pendant les visites
During all tours



Uniquement pendant les visites d'entreprises
Industry tours only



COMMENT VISITER ?



BUS OBLIGATOIRE

Comment visiter une entreprise ? / How to book industry tour?

Pour visiter une des trois entreprises : Chantiers de l'Atlantique, Airbus ou Grand Port Maritime, vous devez remplir les conditions ci-dessous :

Conditions de transports / Transport

- ✓ La visite ne peut se faire qu'en autocar sonorisé à la charge du client.
- ✓ Il faut un « car de tourisme » pour les visites industrielles
- ✓ Un siège guide est indispensable à côté du chauffeur.
- ✓ Le temps de pause réglementaire pour le chauffeur ne peut avoir lieu durant les visites.
- ✓ Les cars à étage ne sont pas autorisés.
- ✓ L'autocar peut être réservé par Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, sur demande, à la charge du client.

These tours can only be done by coach (with an audio system) to be provided by the customer. Double-decker coaches are not admitted. A seat at the front of the coach has to be kept for the guide. Upon request our booking service can hire a coach at the customer's expense.

Conditions d'accès / Procedures

Informations* à fournir impérativement pour chaque visiteur et à transmettre au minimum 10 jours avant la visite et 30 jours pour les ressortissants hors U.E. :

- ✓ nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité
- ✓ Pour Airbus et Nantes Saint-Nazaire Port, chaque visiteur, ainsi que le chauffeur du car, doit obligatoirement être muni de sa carte nationale d'identité ou de son passeport, original et en cours de validité (permis de conduire et livret de famille refusés) le jour de la visite. Le port de chaussures fermées est obligatoire. Les données transmises lors de l'inscription des visiteurs doivent être strictement identiques aux informations se trouvant sur la pièce d'identité qui sera présentée. Le jour de la visite, lors du contrôle effectué par le guide, si les informations sont discordantes, la personne se verra refuser l'accès au site.

ID details (name, nationality, date and place of birth) are required for each visitor 10 days prior to visiting. Valid ID card or passport compulsory on the day of the visit for Airbus and Port, including the driver. Please note that children and school groups are under the responsibility of the accompanying adults.*

Les listes de visiteurs sont à envoyer à : **resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com**
Please send the visitors' list to:

- Attention, les visites d'entreprises sont soumises à des impératifs industriels ou sociaux qui peuvent perturber ou empêcher les visites. Dans ce cas, Saint-Nazaire Agglomération Tourisme fera le maximum pour proposer une visite de substitution équivalente mais ne saurait être tenue responsable des contraintes qui s'imposent.
- Nous vous rappelons que les sites industriels visités peuvent vous exposer à des désagréments sonores et olfactifs sur une courte durée. Ces visites sont déconseillées aux nourrissons et aux enfants en bas âge.
- Frais de dossier : 25 € pour les journées incluant une location d'autocar / 50 € pour les journées incluant un déjeuner

Please note that industry tours may be subject to industrial or social imperatives which may lead to tours being cancelled. In that case, we will do our best to propose an equivalent visit instead, but we cannot be held responsible for any constraints. We remind you that visiting an industrial site can sometimes expose you, over a short time, to loud noise or unpleasant smells. We advise against taking babies and small children to these tours. Admin fees: 25€ for day packages including coach rental / 50€ for day packages including lunch.

Mini-groupes - Offres et tarifs spéciaux

Vous êtes en famille, entre amis, une association... vous êtes entre 10 et 19 adultes ?

Vous êtes un mini-groupe et Saint-Nazaire Renversante vous propose un tarif spécial* !

Contactez notre service commercial, il organisera vos visites clé en main.

* Tarif spécial applicable pour les visites d'Escal'Atlantic, du sous-marin Espadon, d'EOL Centre éolien et de l'Écomusée.

+33 (0)2 28 54 08 09 - resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com

Services



Le Bar d'Escal'Atlantic

La carte des plaisirs

Notre barman vous accueille dans un cadre d'exception évoquant un salon 1^{ère} classe de France (1962) : cocktails originaux, boissons chaudes, gourmandises...

(accessible pendant la visite)

When visiting Escal'Atlantic, take a refreshing break at the bar, in an extraordinary setting.

Les boutiques

Entrez dans la fabrique à souvenirs.

Parce que visiter un territoire c'est aussi en rapporter un trésor.

Grâce à nos boutiques d'Escal'Atlantic et de l'Écluse fortifiée, rapportez chez vous un peu de chez nous : arts de la table, jeux pour enfants, artisanat local, produits du terroir...

(accès libre et indépendant des visites)

Browse the shops at Escal'Atlantic and the fortified lock for gifts, souvenirs, books, regional specialties...



Calendrier 2025

Calendrier sous réserve de modifications
Horaires des visites variables selon les réservations

Subject to modification, Schedules depending on tours and visits.

JANVIER 2025 January

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

MARS March

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |
| 31 | | | | | | | |

MAI May

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

JUILLET July

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | | |

SEPTEMBRE September

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | |
| 29 | 30 | | | | | | |

NOVEMBRE November

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

Sites de visite Visits

10 h - 13 h / 14 h - 18 h
10 am - 1 pm / 2 pm - 6 pm

10 h - 18 h
10 am - 6 pm

FÉVRIER February

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | | | |

AVRIL April

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | |
| 28 | 29 | 30 | | | | | |

JUIN June

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | |
| 30 | | | | | | | |

AOÛT August

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

OCTOBRE October

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

DÉCEMBRE / JANVIER December / January

| L | M | M T | M W | J T | V F | S S | D S |
|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

9 h 30 - 19 h 30
9.30 am - 7.30 pm

Fermeture grand public
Réservation groupes possible
sur demande et selon disponibilité

Conditions générales de vente

Nos conditions générales de vente groupes sont régies par l'application du Code du Tourisme - livre II - titre 1er chapitre 1er - section 2, fixant les conditions relatives au contrat de vente de voyages et de séjours.

Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, SPL au capital de 250 000 € - RCS Saint-Nazaire 828 620 831
SIRET 828 620 831 00010 - APE 7990Z - TVA FR49 828620831, dispose d'une autorisation de commercialisation au N°IM044170008.

ARTICLE R211-5

Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L. 211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

ARTICLE R211-6 (Décret n° 2007-669 du 2 mai 2007 art. 2 I Journal Officiel du 4 mai 2007)

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : 1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3. Les repas fournis ; 4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-10 ; 10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11. Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-11, R. 211-12 et R. 211-13 ; 12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ; 13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; 14. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18. ARTICLE R211-7

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne soit expressément exclu du droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ARTICLE R211-8 (Décret n° 2007-669 du 2 mai 2007 art. 2 Journal Officiel du 4 mai 2007)

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; 3. Les moyens, les caractéristiques de départ et de retour ; et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux 4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5. Le nombre de repas fournis ; 6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-10 ; 9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ; 10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-6 ;

14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-11, R. 211-12 et R. 211-13 ; 16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ; 20. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R. 211-6. Article R211-9 L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ARTICLE R211-11 (Décret n° 2007-669 du 2 mai 2007 art. 2 III Journal Officiel du 4 mai 2007)

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R. 211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ARTICLE R211-12

Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient après du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. ARTICLE R211-13 (Décret n° 2007-669 du 2 mai 2007 art. 2 IV Journal Officiel du 4 mai 2007)

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R. 211.

Conditions particulières pour les groupes

Saint-Nazaire Agglomération Tourisme (SNAT) est une Société Publique Locale au capital de 250 000€ - APE 7990Z, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire sous le numéro 828620831, immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM044170008 avec une garantie financière contractée auprès de l'APST, 15 avenue Carnot, 75017 Paris. Son assureur de responsabilité civile professionnelle est MMA IARD. Son siège est situé 3 boulevard de la Légion d'honneur- CS 20173 44613 SAINTNAZAIRE Cedex, n° SIRET 828 620 831 00010, numéro de téléphone : 02 28 54 08 09, courriel : resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com.

Représenté par : Pierre SABOURAUD, Directeur

Les présentes conditions particulières de vente s'appliquent aux contrats conclus par les groupes.

Un groupe doit au minimum être constitué de 20 personnes au moment de l'achat d'une prestation qui est commune. Le lien entre les membres du groupe peut être établi par une personne morale organisatrice (entreprises, association, comités d'entreprise ou assimilé, ...) ou par les personnes physiques membres du groupe.

1- Réservation

La réservation est obligatoire pour toutes les prestations proposées par Saint-Nazaire Agglomération Tourisme (SNAT).

Le service réservation est à votre disposition par téléphone : +33 (0)2 28 54 08 09 ou par courriel à resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com.

La prestation souhaitée fait l'objet d'un devis envoyé par courriel ou par SNAT. La confirmation de réservation doit intervenir au maximum 60 jours après l'émission du devis, sous la forme d'un versement d'acompte de 30 % du montant total des prestations.

Pour toute réservation effectuée à moins de 45 jours de la date de la prestation, le contrat doit être retourné signé par courriel ou par courrier postal. Elle doit être accompagnée du paiement de l'acompte de 30 % par ou par virement bancaire.

Le solde de la réservation sera réglé au plus tard sur place le jour de la visite ou sur facture si l'autorisation en a été donnée au préalable par SNAT. A défaut d'encaissement d'un acompte dans le délai imparti, SNAT se réserve le droit de remettre à la vente les visites non confirmées.

La confirmation du nombre exact de participants doit être faite par courriel 7 jours calendaires avant la date de la visite.

Les billets sont à retirer à l'Accueil Groupes, dans la Base Sous-Marine, 16 bd de la Légion d'Honneur, au minimum 15 minutes avant la première visite.

2- Tarifs

Nos tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le tarif spécial Groupes calculé en fonction du nombre de participants s'applique sur la base de 20 personnes payantes minimum. Il est accordé une gratuité par groupe adulte jusqu'à 50 personnes. Pour les prestations avec déjeuner, le déjeuner du chauffeur est offert. Le tarif spécial Groupe Enfants/ Scolaires (4 à 13 ans inclus) s'applique aux groupes de plus de 20 enfants payants. Les gratuités s'appliquent comme suit : 1 gratuité chauffeur pour le groupe ; une gratuité accompagnateur par tranche de 10 enfants payants.

3- Annulation

Par le client : à compter de la date de réservation et jusqu'à 45 jours avant la date effective de la visite, l'acompte donné est reversé au client. Moins de 45 jours avant la date effective de la visite, l'acompte reste acquis à SNAT, à titre d'indemnité forfaitaire (sauf justificatif) en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

En cas d'annulation, totale ou partielle moins de 7 jours avant la date effective de la visite, le montant total des prestations réservées est dû à SNAT et sera facturé. Toute annulation totale ou partielle ne sera prise en compte que si elle est effectuée par écrit, et accompagnée d'un justificatif. En cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, le client est intégralement remboursé. Les justificatifs doivent obligatoirement nous parvenir sous un délai maximum de 15 jours après la date effective de la visite, passé ce délai aucune demande de remboursement ne sera prise en compte. Nous acceptons les modifications d'effectif à la hausse jusqu'à 48h00 avant la visite pour toutes les visites, dans la limite des places disponibles et après accord des prestataires restauration pour les journées.

Par SNAT : à tout moment en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables ou événements indépendants de notre volonté, assimilés dans ses effets à la force majeure, le client sera alors remboursé intégralement des sommes versées à l'exclusion de toutes indemnités et de tous dommages et intérêts ou autres sommes. Les visites de sites industriels étant soumises aux contraintes de fonctionnement des entreprises, SNAT peut être contraint d'annuler la visite sur injonction du site industriel, sans préavis. Néanmoins, SNAT mettra tout en oeuvre pour proposer une prestation de substitution de valeur équivalente à celle initialement réservée.

Les croisières sont soumises à l'autorité du capitaine. Le capitaine peut décider la modification ou l'annulation de la sortie en mer. SNAT sera dans l'obligation d'annuler la prestation sans préavis et mettra tout en oeuvre pour proposer une prestation de substitution de valeur équivalente à celle initialement réservée.

4- Conditions de visites

Les horaires indiqués sur les contrats de réservation doivent impérativement être respectés. La réservation reste valable 5 minutes après l'horaire de visite prévu. Tout retard d'une durée supérieure à ce laps de temps pourra entraîner l'annulation d'une partie, voire de toute la visite.

Pour les visites de sites industriels, la tenue vestimentaire des visiteurs doit être adaptée à la sécurité des visiteurs (chaussures fermées, tenue adaptée aux conditions climatiques et sanitaires). Sont interdits : toutes prises de vue ou de son, par quelque appareil que ce soit, durant les visites d'entreprises ; les animaux (hors chiens guide). Le personnel de SNAT se réserve le droit d'imposer aux visiteurs le dépôt d'objets encombrants pouvant potentiellement empêcher le bon déroulement des visites. La qualité des visites et le confort sont garantis jusqu'à 50 personnes/groupe. Le temps de pause des chauffeurs ne pourra pas s'effectuer pendant les visites d'entreprises. L'affrètement des autocars pour les visites guidées est à la charge des groupes. SNAT peut affréter des autocars sur demande, à la charge du client. Il est indispensable de prévoir le siège guide à côté du chauffeur. Toute présentation d'un groupe sans autocar ou avec un autocar non équipé de siège-guide ou non sonorisé, peut entraîner une modification de visite ou une ann

AGENCE DE VOYAGES

Service commercial groupes

+33 (0)2 28 54 08 09

resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com

saint-nazaire-tourisme.com



saint-nazaire
agglomération
TOURISME

saint-nazaire
RENNERSANTE



**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



Saint-Nazaire Agglomération Tourisme - 3 bd de la Légion d'Honneur - CS 20173 - 44613 SAINT-NAZAIRE cedex

SPL au capital de 250 000 € - RCS Saint-Nazaire 828 620 831 SIRET 828 620 831 00010 - APE 7990Z - TVA FR49 828620831 - IM044170008 - Garantie financière est apportée par : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS, FRANCE - MMA IARD S.A. 14 Bd Oyon 72030 Le Mans

Une entité bénéficiaire d'une délégation de service public de la Ville et l'Agglomération de Saint-Nazaire

